

Certes, nous applaudissons de tout cœur au relèvement de notre crédit national, mais ces préoccupations matérielles, qui à l'heure présente ont sans aucun doute un grand poids, ne sauraient nous détourner d'un idéal plus important à atteindre. Vous l'avez compris vous-même et vos collègues ont répondu aux traditions constantes de votre parti, en aplaissant le plus possible dans les circonstances les obstacles qui se dressaient devant le projet de loi sur l'instruction publique.

Vous n'avez pu nous donner tout ce que nous voulions, mais nous pouvons maintenant mesurer, par l'effort fait jusqu'à ce jour, la distance qui reste encore à parcourir. Si elle est longue, nous nous consolons en pensant que nos convictions seront admirablement secondées par votre énergie.

La combativité est dans la mission du parti libéral, etc.

Comment se fait-il que dans la *Patrie* et la *Presse*, toute la partie soulignée soit supprimée et remplacée par une banale allusion à la gratuité des livres d'écoles ainsi conçue :

" Vous l'avez compris vous-même et vos collègues ont répondu aux traditions constantes de votre parti, en aplanissant le plus possible dans les circonstances, les obstacles qui se dressent devant le projet de loi sur l'instruction publique en donnant au peuple de cette province une réforme scolaire comportant la gratuité des livres.

" La combativité est dans la mission du parti libéral, etc. "

On avouera que la variante a son importance.

Le changement ne s'est pas fait sans raison et c'est la raison qu'il faudrait connaître.

Il n'est pas probable que le président du Club National ait de lui-même modifié ses vues.

Ce qu'il donnait dans son premier projet, c'est bien l'opinion du Club et des libéraux qui espèrent fortement que le gouvernement provincial ne considère pas sa tâche comme achevée avec la loi scolaire banale passée à la dernière session de Québec.

Il n'est jamais entré dans l'idée d'aucun libéral que ce fût une mesure définitive, le summum des desiderata libéraux.

Les libéraux ont accepté la loi comme un

pis-aller, mais pas autrement, tant que le gouvernement Marchand ne pourra pas mettre la main sur le Conseil Législatif et décapiter le Comité de l'Instruction Publique.

Ce serait pour M.M. Marchand et Robidoux s'endormir dans une quiétude dangereuse qu'on se figurer qu'il n'y a plus rien à faire et que la province est satisfaite.

Tout le monde leur tient compte du grand effort opéré ; nous avons rendu justice à leurs généreuses tentatives, pour modifier nos lois scolaires dans un esprit plus moderne et plus libéral, mais ce n'est pas fini!

Ne l'oublions pas.

LIBERAL.

LA GARDE NAPOLEON.

Nous avons reçu du président de la Garde Napoléon la lettre suivante que nous vous pressons de publier.

Montréal, le 18 Septembre 1899.

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 9 septembre, sous le titre : " UN COMBLE," nous lisons ce qui suit :

" Il y a quelques semaines, il y avait une fête au Parc Sohmer et la Garde Napoléon avait été invitée. On devait bénir le drapeau. A cela il n'y a rien à dire.

" Mais je crois que d'habitude, lorsqu'un corps militaire se rend à une cérémonie aussi solennelle, le moindre honneur qu'on puisse faire au susdit drapeau c'est de l'accompagner à pied et musique en tête.

" On a préféré se rendre en p'tits chars.

" Tant mieux pour la Compagnie.

" Cependant, dans ma très humble opinion, il me semble que lorsqu'on s'appelle la Garde Napoléon, on arbore les couleurs françaises, et on ne fait pas bénir un drapeau anglais, qui après tout, s'en fiche pas mal."

Permettez-moi de rectifier quelques-uns de ces avancés. D'abord, la Garde Napoléon n'a pas fait bénir de drapeau, mais elle était présente en corps à la bénédiction du drapeau de l'Union Franco-Canadienne. En second lieu, le drapeau de la Garde Napoléon est double ; d'un côté, nous avons le drapeau français, de l'autre côté, le drapeau